



Intervention

de Marisol TOURAINE
Présidente du Conseil général

PRESSE

RELATIONS

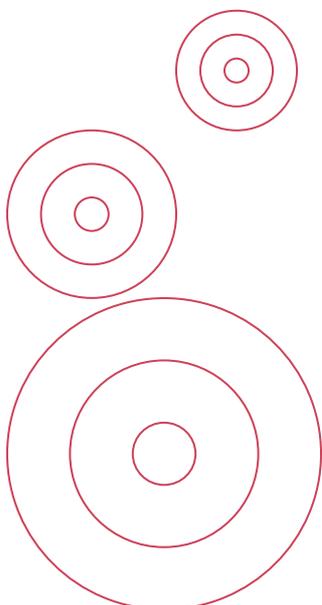
Session du Conseil général

Mercredi 29 juin 2011

9h30

Contact presse

Elodie BARBEAU
ebarbeau@cg37.fr
02.47.31.47.32 (poste 62321)
06.26.57.51.59



Session du 29 juin 2011

Intervention de Marisol TOURAINE

Présidente du Conseil général

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Je voudrais avant d'entamer notre session souhaiter la bienvenue à chacune et chacun d'entre vous et former le vœu que nos travaux soient constructifs. Trois mois après les dernières élections, les Tourangeaux attendent de nous des propositions concrètes pour améliorer leur vie quotidienne ainsi que des perspectives sur la manière dont nous entendons faire face aux défis d'avenir. **Je ne doute pas que chacun aura à cœur de faire preuve, au cours de nos débats, d'esprit de responsabilité.** Cela n'empêche en rien la nécessaire expression d'appréciations politiques différentes voire divergentes. J'ai souhaité m'entretenir avec Pierre LOUAULT, président du groupe d'opposition, avant cette session et je le remercie pour la qualité de l'échange que nous avons pu avoir. Le respect des droits de l'opposition est pour moi une exigence : conformément à ce que vous aviez souhaité, mes chers collègues, un espace d'expression vous a été ouvert, comme au groupe de la majorité d'ailleurs, sur le site du Conseil général, dans les limites de ce que permet celui-ci. Sa refonte, au cours des prochains mois, permettra d'y inclure des éléments plus dynamiques.

Le budget supplémentaire s'inscrit par définition dans le cadre de l'épure du budget primitif voté au début de cette année. Prenant appui cependant sur l'excédent du compte administratif 2010 et les ressources nouvelles sur lesquelles on peut tabler pour 2011, ce budget doit aussi être l'occasion d'esquisser des perspectives. Je me propose de vous en faire une brève présentation, suivie d'une intervention de Frédéric THOMAS, avant d'engager le débat général. Nous examinerons ensuite les dossiers soumis à votre

approbation, et les vice-présidents présenteront alors les orientations du secteur dont ils ont la responsabilité.

Je résumerai les principes qui fondent ce budget en disant d'abord que malgré une bouffée d'oxygène due à la progression des droits de mutation, la situation financière de notre collectivité, comme celle de l'ensemble des conseils généraux, reste incertaine ce qui m'amène à vous **proposer une stratégie de maîtrise budgétaire résolue, passant par un moindre recours à l'emprunt**. La maîtrise de l'emprunt est la condition d'une fiscalité maîtrisée.

Pour autant, la rigueur budgétaire ne constitue pas à elle-seule une stratégie d'avenir : il nous faut **marquer clairement les axes d'engagement stratégiques pour notre département**, et ainsi financer nos priorités. Le choix ici proposé est de **mettre l'accent sur des dépenses d'investissement permettant de soutenir l'activité et de préparer l'avenir**.

1. Une bouffée d'oxygène qui ne saurait occulter un risque budgétaire réel et appelle une stratégie budgétaire maîtrisée.

Je serai brève sur la présentation financière : le compte administratif 2010 est clôturé avec un excédent brut de 16,9 M€ et un excédent disponible pour l'exercice 2011 de 14,8M€. L'emprunt reporté étant de 5,7 M€, nous pouvons disposer d'environ 9 M€.

Cette situation s'explique d'abord, pour 2010, par un taux d'engagement des dépenses excessivement bas. Pour 2011, par une augmentation plus forte que prévu au budget primitif des droits de mutation et la cession de l'immeuble de la place Goya (3,1M€). Les droits de mutation se sont envolés au cours du 1^{er} trimestre, mais nous proposons une estimation raisonnable d'une hausse de 5% en 2011. Cela représente 3,1 M€ auxquels s'ajoute pour l'essentiel la contribution du fonds de péréquation pour 2 M€.

Je n'entre pas dans les détails ici. Cette bouffée d'oxygène ne doit pas nous leurrer : l'agence de notation Standards & Poors, qui n'est pas réputée pour ses engagements gauchistes, a produit une note mettant en garde le gouvernement contre le **risque « d'asphyxie budgétaire » des départements**,

en l'absence de mesures nationales structurelles face à la pression des dépenses sociales. À ce stade, lit-on dans cette note, **l'État s'est contenté de « simples pansements budgétaires »**.

Alors que la reprise économique reste bien incertaine, l'État n'a de fait compensé en 2010 que 70% des 134,8 M€ de dépenses transférées. Cette charge augmente d'année en année puisque les dépenses transférées par l'État se sont accrues de 8,4% en 2010 alors que les recettes versées au titre de la compensation n'augmentent que de 4,7% : ce sont 6 M€ supplémentaires qu'il a fallu trouver. La progression des droits de mutation permet de limiter le choc mais nous pouvons craindre une importante détérioration de la situation financière en cas de retournement du marché immobilier ou d'augmentation forte des taux d'intérêt. Or, dans le même temps **notre autonomie fiscale se réduit comme peau de chagrin : en 2000, notre fiscalité propre représentait 53,2% de nos recettes, en 2010, 43,7% seulement.**

Je tiens dans ces conditions à dire que l'action entreprise par l'Assemblée des Départements de France pour dénoncer la politique de l'État me paraît bienvenue et le Conseil d'État a d'ores et déjà estimé le 20 avril dernier que l'insuffisance de la compensation versée au titre des politiques sociales justifiait une saisine du Conseil constitutionnel, qui devrait se prononcer demain.

Même si je crois nécessaire de dénoncer les choix effectués par le gouvernement, qui visent à transformer les conseils généraux en simples gestionnaires de politiques décidées ailleurs, **ce contexte nous oblige à faire preuve d'une grande maîtrise budgétaire.** C'est la raison pour laquelle je vous propose d'affecter 11,2 M€ pour diminuer le recours à l'emprunt. Les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain. La maîtrise de cet emprunt, qui plus est à un moment où les taux d'intérêt menacent de remonter, est un cap indispensable à tenir.

Ce budget supplémentaire, de ce point de vue, marque une amélioration de la situation par rapport au budget primitif en ce qu'il améliore notre épargne brute, marque la réduction du stock de notre dette tout en augmentant notre

niveau d'investissement. Il nous permet de ramener notre capacité de désendettement de 8,2 à 7,2 annuités.

Pour autant, la politique du département ne saurait se réduire à la maîtrise de la dette. Il est d'autant plus décisif d'engager des politiques structurantes pour l'avenir que nos marges de manœuvre sont limitées. **Il nous faut privilégier des orientations qui dynamisent notre développement et valorisent l'activité immédiate.**

Dans cet esprit, je vous propose un budget supplémentaire qui prévoit 2,8 M€ de dépenses nouvelles de fonctionnement, 5,1 M€ d'investissement. Deux remarques : d'abord, les politiques sociales, que coordonne Marie-Dominique BOISSEAU, relèvent pour l'essentiel de dépenses de fonctionnement et il sera utile à l'avenir de mieux faire apparaître cette dimension. En matière de personnel, nos effectifs nous situent en retrait par rapport aux autres départements de notre strate, nous manquons notamment de personnels d'encadrement ce qui est contraignant et exigeant pour nos agents. Je saisis cette occasion pour les remercier, dans leur ensemble, de leur engagement au service du département. Je remercie également le directeur général des services de son travail dans notre collectivité.

Par ailleurs, il ne suffit pas de décréter l'investissement, encore faut-il le réaliser. Dans le cadre contraint de ce budget supplémentaire, je vous propose de mettre l'accent sur le soutien à l'activité et l'emploi, ainsi que sur les politiques d'avenir, qui concernent notamment la jeunesse.

2. Investir pour soutenir l'économie et les emplois.

En cette période où les difficultés économiques et sociales sont considérables, notre rôle et nos activités sont essentiels. Nous pouvons nous prévaloir d'une véritable expertise pour mener à bien des actions en direction des publics en difficulté, n'en déplaise au gouvernement. Nous faisons ici, avec Christophe BOULANGER, **le choix de renforcer notre politique de lutte contre les exclusions en proposant 150 Contrats Uniques d'Insertion (CUI) supplémentaires.** Dans le contexte de polémique qui a vu la majorité

présidentielle prétendre que les bénéficiaires du rSa étaient de simples assistés et devraient travailler 5h par semaine en échange de leur allocation, je dis tout net que je n'engagerai pas le Conseil Général dans la création de CDD pour les pauvres, CDD de 5 heures qui d'ailleurs supposeraient que toutes les communes fassent de même ! Nous préférons favoriser le retour à l'emploi : au gouvernement d'engager enfin une politique économique de croissance, à nous de renforcer notre soutien aux chômeurs de longue durée.

L'accompagnement offert à travers les contrats aidés est un des leviers pour permettre de réussir une réinsertion sociale et professionnelle. Le Conseil général propose également d'autres dispositifs comme les suivis individuels, ou encore les accès à la formation et à la qualification. L'agencement intelligent de tous ces services concourt à l'efficacité de l'action du Conseil général.

Je suis aussi pleinement convaincue que nous pouvons jouer un rôle majeur en faveur du développement économique tourangeau, bien que la compétence économique ne soit pas de notre ressort. Comment pourrait-on expliquer aux Tourangeaux que leurs emplois ne nous intéressent pas ? Il nous appartient de favoriser un environnement favorable à la formation, à l'innovation, au développement des entreprises. L'Indre-et-Loire, ce n'est pas seulement la douceur de vivre, ce doit être un département synonyme d'avenir, de recherche, d'innovation. Il me paraît indispensable de **réfléchir à une meilleure coordination des actions économiques dans notre département**, incluant les actions de développement touristique qui sont pour nous majeures.

Dans l'immédiat, après un travail effectué par Claude-Pierre CHAUVEAU, nous allons adapter le dispositif « Atout Eco 37 » et optimiser la réactivité des services pour améliorer son efficacité. Il est essentiel de favoriser le maintien et la création de commerces et de services de proximité, ainsi que d'entreprises artisanales.

Nous œuvrons également à permettre l'installation et le développement d'entreprises innovantes. Pour cela, nous investissons dans l'équipement d'infrastructures renforçant l'attractivité de notre département et facilitant l'irrigation des territoires. Je pense notamment à la fibre optique et au très

haut débit pour lesquels Martine BELNOUE a engagé l'élaboration du Schéma numérique départemental. De la même façon, il me paraît **nécessaire que le Conseil général soit un partenaire engagé au côté de l'université**, afin d'en favoriser le développement et de permettre la mise en place de projets de recherche susceptibles de déboucher sur des créations d'emplois.

C'est dans le même esprit qu'une forte augmentation du budget consacré aux aménagements dans les communes est proposée. Je remercie à cette occasion Martine CHAIGNEAU pour le travail engagé. À l'occasion de mes déplacements – je me suis déjà rendue dans 24 cantons – je perçois l'ampleur des attentes. Nos investissements doivent bien évidemment être effectués avec l'exigence d'un aménagement équilibré du territoire. Nous soutenons les territoires moins spontanément attractifs que l'agglomération et agissons pour préserver la vitalité rurale de notre département sans ignorer le rôle de locomotive économique de l'axe ligérien.

Je voudrais ici exprimer à cette occasion ma **vive préoccupation face au schéma de restructuration de nos territoires présenté à marche forcée par le préfet**. Le temps de la concertation est indispensable si l'on veut que les cartes administratives deviennent des cadres de vie et d'action au quotidien. Comme je m'y étais engagée, je vous propose que nous en discutons à l'issue de la prochaine Commission permanente, le 8 juillet.

Je me dois évidemment d'évoquer l'agriculture, qui représente un secteur d'activité important. Les éleveurs sont aujourd'hui confrontés à une crise majeure, du fait de la sécheresse. Je vous proposerai d'adopter le principe d'une aide d'urgence de 200 000 € destinée à soutenir l'achat de semences nécessitant peu d'eau. Nous en ferons un bilan à l'automne pour déterminer si cette aide est suffisante ou s'il faut l'élargir à l'achat de fourrage. Je le dis cependant : l'aide d'urgence ne saurait devenir une aide structurelle.

3. La valorisation des politiques d'avenir.

Ce budget supplémentaire esquisse notre ambition à préparer l'avenir du département et à relever les grands défis de demain. Trois priorités dans ce

cadre peuvent être mises en avant : la confiance dans la jeunesse, la maîtrise de notre développement, le rôle de la culture.

La priorité à la jeunesse, d'abord. Les jeunes Tourangeaux se heurtent à bien des obstacles au moment de leur entrée dans leur vie d'adulte. Les premiers pas vers l'autonomie et l'indépendance s'apparentent à un véritable parcours du combattant. Je souhaite donc renforcer l'implication du Conseil général auprès des jeunes. Au côté des aides d'accès à la formation et à l'emploi déjà existantes, nous proposons un dispositif innovant, et expérimental dans un premier temps, d'aide à l'entrée dans le premier logement locatif. Après la concertation conduite par Philippe LE BRETON, nous proposons de fixer le montant de cette aide, versée sous condition de ressources, à 600 euros. Elle doit permettre à ces jeunes d'effectuer leurs premières lourdes acquisitions : électroménager, lit, table, etc. Ce nouveau dispositif, « **Atout jeunes logement** », rejoint l'actuel « Atout jeunes 37 » renommé « Atout jeunes formation ». Tous deux sont regroupés sous le même label : « Atout jeunes 37 ». L'Indre-et-Loire figurera ainsi en tête des départements qui s'engagent pour leurs jeunes.

La jeunesse, c'est aussi l'apprentissage de la citoyenneté. Nous nous adressons aux collégiens avec la mise en place d' « **Atout Collégiens 37** ». Porté par Jean-Claude LANDRÉ, ce dispositif donnera la possibilité à l'ensemble des collégiens de notre département de réfléchir, d'élaborer et de mettre en œuvre leurs propres projets. Dans ce cadre, ils pourront améliorer leur cadre de vie au collège mais aussi financer tous types d'activités, sans lien avec le programme pédagogique. Tous les collèges sont concernés, une enveloppe de 2300 € est prévue pour chacun d'entre eux.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la question des collèges au cours des débats, et sur la concertation que j'ai souhaité engager en 2011-2012. Le temps de la décision viendra, mais il doit être précédé du temps de la discussion. Il nous faut cependant dès maintenant anticiper les travaux de reconstruction d'établissements vétustes. Dès cette année, les études vont s'engager en vue de la reconstruction des établissements de Neuillé-Pont-Pierre et d'Azay-le-Rideau, que je souhaite écologiquement exemplaires.

Un développement maîtrisé ensuite. Une de nos priorités est de répondre aux enjeux de développement durable en offrant aux Tourangeaux de nouvelles formes de mobilité pour leurs déplacements quotidiens. Pour cela, nous engageons une première enveloppe de 2 M€ afin de mettre en œuvre un schéma départemental des déplacements doux. Ce travail, animé par Bernard MARIOTTE, permettra de favoriser le recours au vélo, devenu aujourd’hui un moyen de transport à part entière. Notre volonté est de dépasser la conception touristique du vélo pour valoriser son utilisation dans les trajets quotidiens (travail, collègue, etc.). Pour cela, nous allons nous engager en faveur de nouvelles pistes cyclables sécurisées. Il nous faut par ailleurs poursuivre l’expérimentation engagée de transports à la demande.

La culture, enfin. Je suis convaincue qu’elle peut et doit participer à la structuration de notre territoire. À ce titre, il convient de garantir la qualité des équipements culturels de proximité. Avec Patrick BOURDY, nous proposons d’instituer un fonds de soutien à la transformation des équipements des salles de cinéma indépendantes, confrontées aux exigences de la numérisation sur tout le territoire.

Il conviendra également de mieux préciser l’identité du projet du domaine de Candé. Le château, le parc méritent un projet culturel d’envergure. Ce sera à l’agenda des prochaines semaines.

Avant de céder la parole à Frédéric Thomas et d’engager le débat, un mot sur la méthode que j’ai retenue. Elle tient en trois mots : collégialité, concertation, expérimentation. **Collégialité** puisque les vice-présidents sont tous force de proposition : j’informe l’Assemblée qu’ils ont tous reçu délégation de signature de ma part. Au-delà des vice-présidents, de nombreux conseillers généraux participent à notre réflexion collective. **Concertation** ensuite car, comme je l’ai dit, la décision ne se décrète pas. **Expérimentation** enfin : il nous faut tester sur des territoires, ou sur des périodes limitées, les dispositifs nouveaux avant de les généraliser, c’est gage de meilleure efficacité. Car tel est bien l’objectif de notre action **au service des Tourangeaux**. C’est l’esprit qui m’anime dans mon travail au quotidien. Pérenniser l’avenir, maîtriser les dépenses mais aussi mettre en place des politiques innovantes, ce budget supplémentaire se veut à la fois sérieux, utile et ambitieux.

Je vous remercie.